



Association des comptables
généraux accrédités
du Canada

Exposé présenté à l'honorable ministre des Finances
par l'Association des comptables généraux accrédités du Canada
dans le cadre des consultations nationales sur le budget de 2009

Le 7 janvier 2009

Suite 100 – 4200 North Fraser Way, Burnaby (C.-B.) V5J 5K7 Téléphone : 604 669-3555
1201 – 350, rue Sparks, Ottawa (Ontario) K1R 7S8 Téléphone : 613 789-7771
www.cga.org/canada-fr

Introduction

En cette période d'instabilité des marchés des capitaux, de sévère resserrement du crédit, de faiblesse de l'activité économique, de baisse de la croissance du PIB et de perte d'emplois dans tous les secteurs, et particulièrement les secteurs d'exportation, les Canadiens se tournent vers le gouvernement fédéral dans l'espoir qu'il saura guider le pays dans cette tourmente économique sans précédent.

Le gouvernement du Canada doit faire preuve de leadership dans cette crise. Il doit collaborer avec tous ses partenaires, c'est-à-dire les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que les administrations municipales, les partis de l'opposition, les parties prenantes de l'industrie, les entreprises et les particuliers. Et il doit produire, en vue de la relance économique du pays, un plan de stimulation équilibré témoignant du point de vue de la majorité, s'attaquant à l'incertitude économique actuelle et plaçant le Canada dans une position avantageuse lorsque l'économie redémarrera. Il doit agir avec confiance, discernement et détermination afin que le Canada continue de faire l'envie des autres nations.

Les consultations nationales qu'a lancées le gouvernement du Canada en vue du budget de 2009 sont les bienvenues puisqu'elles donnent à tous les Canadiens l'occasion de faire connaître leurs opinions et leurs idées sur les moyens à prendre pour protéger l'économie canadienne. L'Association des comptables généraux accrédités du Canada (CGA-Canada) est heureuse de participer à ce processus qui permettra de mettre au point, par l'intermédiaire du budget de 2009, le plan de relance économique. CGA-Canada s'estime en mesure d'apporter une contribution importante à l'élaboration d'une saine politique publique, surtout dans les domaines liés aux finances mondiales.

Stimulation de l'économie : les priorités d'abord

CGA-Canada a établi quatre priorités pour favoriser la relance et la croissance de l'économie :

1. Compétitivité et simplification en matière fiscale
2. Création d'un organisme commun de réglementation des valeurs mobilières
3. Efficacité en matière de commerce interprovincial et de mobilité de la main-d'œuvre
4. Investissements stratégiques dans la formation et l'acquisition de compétences

CGA-Canada estime que ces mesures auront pour effet d'attirer des capitaux, de permettre aux sociétés de soutenir la concurrence et de donner à tous les compétences et la formation nécessaires pour faire face à la tourmente économique mondiale actuelle et prospérer lorsque le vent tournera.

1. Compétitivité et simplification en matière fiscale

Un système fiscal simple, transparent et équitable, ainsi que des taux d'imposition bas et concurrentiels à l'échelle internationale, sont essentiels à la relance et à la croissance économiques au Canada.

CGA-Canada félicite le gouvernement actuel pour les mesures importantes qu'il a adoptées afin de réduire le fardeau fiscal des particuliers et des entreprises. Les taux d'imposition des particuliers et des entreprises doivent rester sur une trajectoire descendante.

CGA-Canada est toutefois d'avis, comme d'autres intervenants, que le système fiscal demeure excessivement lourd et complexe et que son administration est onéreuse. La simplification du système fiscal serait extrêmement avantageuse pour les contribuables canadiens et très peu coûteuse pour le gouvernement.

En effet, la simplification du système fiscal se traduirait par un accroissement du taux d'observation et une baisse du coût d'observation pour les contribuables, une réduction des formalités administratives pour les entreprises et une baisse des coûts administratifs pour l'administration fiscale. Elle donnerait lieu à un système supérieur reposant sur une assiette fiscale sûre et des recettes prévisibles. La simplification du système fiscal est un atout sur le plan économique.

Pour simplifier le système fiscal, le gouvernement fédéral devrait prendre les mesures suivantes :

- confier à un groupe d'experts indépendant le mandat de recommander des mesures immédiates en vue de la simplification du système fiscal canadien;
- harmoniser la taxe de vente provinciale avec la taxe fédérale sur les produits et services;
- élargir l'utilisation des « méthodes simplifiées » pour l'application de la Loi de l'impôt sur le revenu et de la Loi sur la taxe d'accise;
- déterminer les domaines dans lesquels une réforme s'impose, ou les règles qui sont désuètes et non pertinentes, et songer à rationaliser, voire à supprimer, les dispositions inutiles de la législation fiscale du Canada;
- gérer le fardeau administratif de manière que l'adoption de toute nouvelle exigence réglementaire soit suivie de la suppression d'une règle désuète ou non pertinente.

La question de la simplification du régime fiscal est traitée de manière plus approfondie dans l'exposé prébudgétaire présenté par CGA-Canada au Comité permanent des finances de la Chambre des communes en août 2008, dont vous trouverez un exemplaire en annexe.

2. Création d'un organisme commun de réglementation des valeurs mobilières

Selon le Forum économique mondial, on considère que le Canada a le système financier le plus sain du monde. Il n'en reste pas moins que notre pays se classe clairement derrière ses concurrents mondiaux sur le plan de la réglementation des marchés des capitaux. Le

Canada est le seul pays industrialisé à ne pas avoir d'organisme commun de réglementation des valeurs mobilières. Nombreux sont ceux qui estiment que la structure actuelle, qui se compose de 13 organismes de réglementation des valeurs mobilières, est lourde, compliquée et fragmentée, qu'elle ne fournit pas les outils appropriés pour la mise en application de la réglementation et qu'elle constitue une lacune flagrante dans le leadership mondial du Canada en matière de promotion de la stabilité financière.

La création d'un organisme commun de réglementation des valeurs mobilières est une question très importante pour CGA-Canada, qui préconise depuis longtemps la collaboration du gouvernement fédéral avec ses homologues provinciaux et territoriaux pour réformer et renforcer le régime de réglementation du commerce des valeurs mobilières du Canada. Convaincue elle aussi que la crise du crédit mondiale fait ressortir le besoin de création d'un organisme commun de réglementation des valeurs mobilières, elle se réjouit de l'engagement du gouvernement à mettre en place une nouvelle structure dans le cadre de son plan global de protection de la sécurité économique du Canada.

CGA-Canada estime en outre que les décideurs du Canada ont une occasion unique d'aller encore plus loin en réformant les modes d'élaboration des normes d'information financière et d'attribution du mandat de surveillance des vérificateurs. Cette réforme est non seulement appropriée, elle est nécessaire.

Vous trouverez ci-joint un exemplaire de l'exposé qu'a présenté CGA-Canada au Groupe d'experts sur la réglementation des valeurs mobilières. À notre avis, notre proposition donnerait lieu à la mise en place d'une structure réglementaire légitime, transparente, responsable, efficiente et efficace qui serait aussi robuste que celles de nos partenaires commerciaux.

C'est avec plaisir que CGA-Canada prendra connaissance du rapport du Groupe d'experts sur la réglementation des valeurs mobilières et qu'elle collaborera avec le gouvernement à la recherche de la meilleure façon de procéder pour améliorer le contenu, la structure et l'observation de la réglementation des valeurs mobilières au Canada.

Enfin, pour accroître l'efficiencia et l'efficacité de l'appareil réglementaire canadien, CGA-Canada exhorte le gouvernement fédéral à prendre l'initiative en adoptant de nouvelles mesures pour réduire le fardeau réglementaire cumulatif imposé aux petites et moyennes entreprises (PME). Les PME sont le pilier de l'économie canadienne; elles sont un moteur de croissance économique. Comme ce sont les PME qui ont été la principale source des nouveaux emplois, de la richesse et de la croissance qui ont assuré la réussite économique du Canada ces dernières années, il est normal qu'elles jouent un rôle de premier plan dans la relance économique du Canada.

3. Efficacité en matière de commerce interprovincial et de mobilité de la main-d'œuvre

Les obstacles à la libre circulation du commerce et des services font du tort à tous les Canadiens. En plus de coûter 14 milliards de dollars par année à l'économie canadienne,

ils nuisent à la productivité et à la compétitivité de notre pays ainsi qu'à sa réputation internationale en tant qu'endroit pour faire du commerce.

Pour que le Canada fonctionne véritablement comme un pays, il est essentiel d'établir un marché intérieur libre, pleinement fonctionnel et efficace.

Il y a longtemps que CGA-Canada appuie l'Accord sur le commerce intérieur (ACI). Elle voit d'un œil favorable le renouvellement des efforts de tous les gouvernements — fédéral, provinciaux et territoriaux — en vue d'éliminer les obstacles et est consciente des progrès qui ont été accomplis jusqu'ici en ce qui a trait à la mobilité de la main-d'œuvre et à la mise en place d'un mécanisme applicable de règlement des différends.

En cette période d'incertitude économique pour le Canada, le raffermissement de l'Accord sur le commerce intérieur attirera les investisseurs, permettra la libre circulation des marchandises et des services et dynamisera l'économie.

Il est important que les gouvernements continuent sur leur lancée malgré la conjoncture économique actuelle. Nous les incitons à respecter leurs engagements et les délais fixés et à tout faire pour établir un marché intégral, libre et concurrentiel au Canada.

4. Investissements stratégiques dans la formation et l'acquisition de compétences

« Le plan économique à long terme du Canada vise à hausser la productivité en encourageant l'éducation et le développement des compétences... » (Ministère des Finances, *Stimulation budgétaire — Consultations sur le budget de 2009*).

Le gouvernement reconnaît que l'investissement dans l'acquisition de compétences, l'apprentissage et la formation est une mesure clé pour relancer l'économie et en assurer la croissance. C'est une philosophie avec laquelle CGA-Canada est tout à fait d'accord.

En 2008, en collaboration avec le Forum des politiques publiques, CGA-Canada a engagé un processus de consultation nationale à ce sujet en organisant une série de huit tables rondes régionales. Cette consultation, qui s'est terminée par un colloque national tenu à Ottawa, s'est effectuée auprès d'un échantillon représentatif de participants provenant de la fonction publique, du secteur privé, des milieux universitaires et syndicaux, des communautés immigrantes et autochtones et des milieux de la jeunesse. Elle a mené à l'élaboration de douze recommandations qui sont énoncées dans *Trouver un terrain d'entente : Rapport sur le Colloque de CGA-Canada sur les compétences et l'apprentissage organisé par le Forum des politiques publiques*, un rapport qui traite des défis les plus pressants du pays en ce qui a trait aux compétences et à l'apprentissage (voir http://www.cga-canada.org/fr-ca/ResearchReports/ca_rep_2008-05_skills_and_learning_f.pdf).

En cette période de changement rapide, de défis concurrentiels et d'incertitude mondiale, les Canadiens ont besoin de compétences et de formation pour assurer leur prospérité future. Il faut adopter une perspective nationale pour faire face à la pression conjuguée du

vieillesse de la population et de la pénurie de main-d'œuvre, de l'intégration des nouveaux Canadiens au marché du travail et de la transmission à notre jeunesse des compétences dont elle aura besoin pour réussir.

En se fondant sur un plan pancanadien à long terme comprenant plusieurs volets, les gouvernements doivent s'unir pour adopter des politiques et faire des investissements stratégiques qui donneront des résultats à court et à long terme en matière de formation et d'acquisition de compétences.

Conclusion

Tout comme le gouvernement, CGA-Canada estime que « le Canada a besoin d'un plan de stimulation budgétaire bien conçu qui dynamisera l'économie maintenant, sans toutefois imposer au Canada un déficit structurel qui nuirait à la croissance dans l'avenir ». (Ministère des Finances, *Stimulation budgétaire — Consultations sur le budget de 2009*). Nous ne devons pas négliger les années d'efforts et de sacrifices qui ont mené à l'élimination du fardeau du déficit et au rétablissement d'une situation budgétaire saine au Canada. Les progrès du Canada en matière budgétaire sont le fruit d'un effort national qui a été soutenu par les Canadiens d'un océan à l'autre. Bien qu'il puisse être nécessaire de prendre des mesures extraordinaires dans cette conjoncture sans précédent, les années de déficit structurel à long terme doivent demeurer chose du passé au Canada, et ne jamais refaire surface.

CGA-Canada remercie le ministre des Finances et Finances Canada d'avoir lancé ces consultations nationales avant le budget de 2009. Nous sommes heureux d'avoir ainsi l'occasion de participer à cette importante discussion et demeurons à votre disposition pour donner suite à vos commentaires ou questions et collaborer au plan de relance économique du Canada.

CGA-Canada, qui regroupe 71 000 membres et étudiants, représente l'avenir de la profession comptable. Le titre de CGA repose sur une éthique, une formation, des examens et une expérience solides. Les normes du programme d'études des CGA en matière de compétence correspondent aux normes internationales, voire les dépassent. CGA-Canada participe aux discussions sur la politique publique et joue un rôle de premier plan dans la défense de l'intérêt public au pays et ailleurs dans le monde.